

Code Natura 2000 : 1016

## Maillot de Desmoulin

### Carte d'identité

**Nom scientifique :** *Vertigo moulinsiana*

**Classification :** Mollusque, Gastéropode

**Taille de la coquille :** 2,2 à 2,7 mm de hauteur - 1,5 mm de large

**Présence en Wallonie :** vallées de la Dyle et de la Lasne, Vallée de la Semois et Vallées hennuyères

**Habitat :** marais aux eaux non acides au bord des cours d'eau

**Période de reproduction :** été

**Alimentation :** algues et débris végétaux

**Protection :** préservation de l'hydrologie du site

**Statut :** vulnérable

### Identifier

Le maillot de Desmoulin est un petit escargot qui a une coquille brun-rougeâtre, en forme d'« ancienne ruche ». La hauteur de la coquille est de 2,2 à 2,7 mm et sa largeur d'environ 1,5 mm. La coquille est dextre, c'est-à-dire que l'ouverture se situe à droite lorsqu'on regarde la coquille de face, avec la pointe vers le haut.

### Observer

En raison du faible intérêt porté aux mollusques par les naturalistes wallons jusqu'à présent, la taille de la population de l'espèce et ses tendances ne sont pas connues avec précision. En Région wallonne, on le rencontre essentiellement en Brabant wallon, dans les vallées de la Dyle et de la Lasne, en Hainaut dans les vallées de la Sambre, de l'Escaut et de la Haine, ainsi qu'en Lorraine, dans la vallée de la Semois.

Cet escargot est hermaphrodite (il possède les organes des deux sexes) et peut s'auto-féconder. Les œufs se développent en moins de deux semaines. La principale période de reproduction est l'été, vu le nombre élevé d'adultes à cette période. Les jeunes sont surtout rencontrés en automne. Des densités de population de plus de 1 000 individus/m<sup>2</sup> ont été observées pour cette espèce et sont sujettes à de fortes fluctuations annuelles, le même site pouvant présenter des densités variant de 200 à 600 individus/m<sup>2</sup> au cours d'années successives. La dispersion des individus se déroule probablement par l'intermédiaire de mammifères, l'escargot étant balayé par le pelage lors d'un passage et adhérent alors aux poils. Dans les sites en bords de cours d'eau, le transport vers l'aval peut aussi se dérouler



© Vilda Rollin Verlinde

par l'intermédiaire de végétaux flottants. Le maillot de Desmoulin se nourrit d'algues vivantes et de débris de plantes supérieures.

Cette espèce occupe essentiellement des zones humides aux eaux calcaires. Elle se rencontre dans des marais et des marécages jouxtant des rivières, des canaux, des lacs ou des étangs. Cet escargot vit généralement sur les tiges et les feuilles, tant vivantes que mortes, de plantes hautes, dans des zones où le niveau d'eau de la nappe aquifère atteint ou dépasse de peu la surface du sol la plupart du temps pendant l'année et où les inondations saisonnières sont de faible amplitude. Il grimpe le long de la végétation haute au printemps, particulièrement haute en automne (jusqu'à plusieurs mètres) et peut se trouver sur des troncs d'arbre ou des poteaux de clôture. En hiver, il se trouve au niveau du sol, parmi la litière, alors qu'en été il parcourt les plantes basses, et s'observe souvent en agrégation sous les feuilles.

Divers habitats peuvent abriter cette espèce, notamment les tourbières basses alcalines, les sources pétrifiantes, les mégaphorbiaies des berges des cours d'eau, les végétations de grandes laïches et les aulnaies marécageuses.

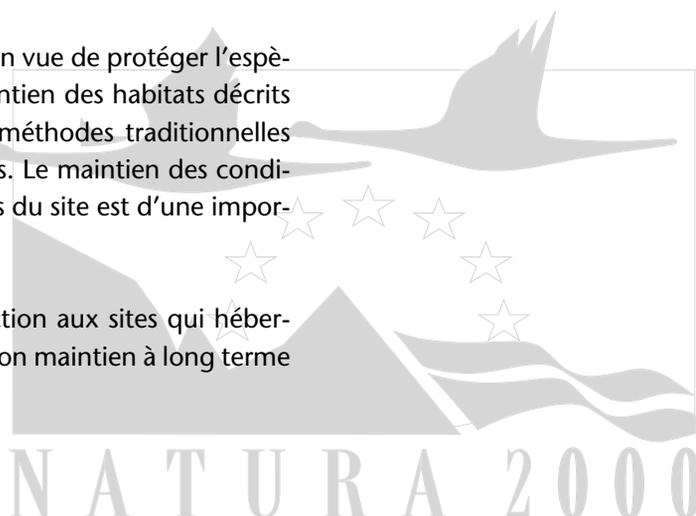
### Protéger

Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont l'assèchement des zones humides, par drainage ou remblayage, ainsi que leur surpâturage.

Outre les changements de régime hydrique, la fauche mécanique de la végétation haute ou le contrôle de cette végétation par des herbicides, est préjudiciable pour l'espèce. Une fauche limitée réduit les populations alors qu'une fauche extensive pourrait l'anéantir. L'enrichissement du milieu en éléments nutritifs, qui induit un changement de structure de la végétation, pose également problème. Le pâturage par le bétail affecte également les populations en raison du piétinement. Enfin, la mise à feu de la végétation est aussi préjudiciable bien que l'on connaisse des sites incendiés traditionnellement et où l'espèce persiste. Dans certains sites où une coupe traditionnelle ou une fauche limitée et irrégulière des roseaux et des laïches est effectuée, les populations ont été réduites sans être anéanties toutefois. Il y a donc potentiellement un conflit entre la gestion pour le maintien de ce mollusque et celle pour le maintien de la végétation relevant d'un habitat Natura 2000.

La gestion à mettre en place en vue de protéger l'espèce dépend largement du maintien des habitats décrits ci-dessus, en privilégiant les méthodes traditionnelles de gestion des sites concernés. Le maintien des conditions hydrologiques existantes du site est d'une importance primordiale.

L'octroi d'un statut de protection aux sites qui hébergent l'espèce est un gage de son maintien à long terme sur ces sites.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

